

NEUVIC-SUR-L'ISLE

SOS Forêt Dordogne milite pour une gestion respectueuse de l'écosystème

L'association SOS Forêt Dordogne a tenu son assemblée générale, samedi 1er juin à Neuvic. Forte de près de 200 adhérents, la structure, dont l'objet est la défense de la forêt, dénonce les coupes rases abusives et illégales.

Pascale Moullet et Xavier Svahn, deux des neuf coprésidents, ont présenté les bilans moral et financier (adoptés à l'unanimité), les actions réalisées et ont rappelé les objectifs. Loin d'être hostile à l'exploitation forestière en Périgord, activité économique importante génératrice de nombreux emplois, SOS Forêt Dordogne souhaite faire respecter la réglementation en vigueur pour une exploitation harmonieuse et respectueuse de l'environnement.

Expertise

Les membres actifs de la structure proposent une expertise technique, humaine et scientifique aux élus, aux étudiants, à l'État et à tous les professionnels et amoureux de la forêt. Faire un diagnostic terrain, informer et former les élus locaux, ainsi que proposer des solutions pérennes aux propriétaires fonciers sont autant de missions.

L'association dénonce « certains propriétaires forestiers et/ou professionnels qui profitent du manque de compétences des élus



Xavier Svahn et Pascale Moullet, deux des neuf coprésidents lors de l'assemblée générale. DAVID DE SOUSA

locaux pour faire des coupes rases, soit sans aucune autorisation, soit supérieures à la surface déclarée. On peut constater des destructions de DFCI [NDLR : Défense de la forêt française contre les incendies], de chemins communaux et de randonnées mais aussi de zones humides, ainsi que des glissements de terrain». «Les coupes rases illégales ne sont pas une exclusivité du Brésil. C'est chez nous aussi», a lancé une adhérente.

Les membres regrettent la disparition des petites scieries et une ex-

ploitation forestière soucieuse des spécificités du territoire. « Actuellement, l'exploitation se fait à une échelle industrielle, sans précautions, avec pour seul objectif la rentabilité financière au détriment de l'écologie et hors cadre légal.»

SOS Forêt Dordogne se veut lanceur d'alerte pacifiste et solidaire et appelle chacun à faire preuve de la plus grande vigilance.

Contact à dordogne@sosforetfrance.org ou sur le site Internet sosforetdordogne.fr.

David De Sousa